

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00582
Numéro SIREN : 812 618 262
Nom ou dénomination : 2CG

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2020 sous le numéro de dépôt 1834

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2020B 1834
Metz, le ... 20.12.2019



« Pour copie certifiée conforme à l'original »

Le Président

2CG
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : MARLY (57155)
2 rue de la Seille
SIREN : 812 618 262 – RCS METZ

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2020B1834

Metz, le 20/12/2019



**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES EN DATE DU 18 DECEMBRE 2019**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant cet exercice clos le 30 Juin 2019 d'une durée de douze mois et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires réalisé pour cet exercice clos au 30 Juin 2019, s'élève à 527 K €. Le résultat d'exploitation, compte tenu des charges de fonctionnement engagées ressort à 35.6 K€. Le résultat de l'exercice est de 32.2 K€ et reste stable.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice

Activités en matière de recherches et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En ce qui concerne l'évolution prévisible de la Société et ses perspectives d'avenir, les objectifs poursuivis consisteront à développer l'activité tout en maîtrisant les charges de fonctionnement de l'entreprise notamment la sous-traitance et la masse salariale.

2017 B 582

2CG
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : MARLY (57155)
17 rue de la Seille
SIREN : 812 618 262 – RCS METZ

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2020 B 1834
Metz, le ... 20/12/2019
Le Greffier



**EXTRAIT DU TEXTE DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2019**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des associés, statuant en matière ordinaire, approuve la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 32 251.07€ de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 32 251.07 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 75 537.03 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

**Pour Extrait Certifié Conforme
Domenico CHIARO
Président**

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	583	230	352	469
Autres immobilisations corporelles	8 222	2 664	5 558	2 101
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 804	2 894	5 910	2 570
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	108 509		108 509	61 948
Autres créances	35 792		35 792	37 849
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	126 959		126 959	78 788
Charges constatées d'avance (3)	1 115		1 115	1 737
TOTAL ACTIF CIRCULANT	272 376		272 376	180 321
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	281 180	2 894	278 286	182 892
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

RESULTAT - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de cet exercice clos le 30 Juin 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 526 682 €.

Les achats de matières sont de 28 131€.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 316 442€.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 3 313€.

La masse salariale s'élève à 139 526€.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 491 019€.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 35 666€.

Compte tenu d'un résultat financier de (-909) €, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 34 757€,

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 3 203€

- de l'impôt sur les bénéfices de 5 709€

Le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 32 251€.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 32 251 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 251.07 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 75 537.03 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.


CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L-227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

PARTICIPATIONS ET FILIALES

Nous vous informons, conformément à la Loi, qu'aucune prise de participation n'a été réalisée par notre société au cours de l'exercice écoulé.

Domenico CHIARO,
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left side and a more complex, scribbled structure on the right side, ending in a small crossbar.

Bilan passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	43 286	15 051
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	32 251	28 235
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	81 037	48 786
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	171	105
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 005	345
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 452	67 743
Dettes fiscales et sociales	110 621	65 912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	197 249	134 106
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	278 286	182 892
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	197 249	134 106
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	171	105
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	526 682		526 682	608 056
Chiffre d'affaires net	526 682		526 682	608 056
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				267
Autres produits			4	79
Total produits d'exploitation (I)			526 686	608 402
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			28 131	59 831
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			316 442	418 562
Impôts, taxes et versements assimilés			3 313	2 615
Salaires et traitements			93 220	61 920
Charges sociales			46 306	29 785
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 608	1 919
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				60
Total charges d'exploitation (II)			491 019	574 693
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			35 666	33 709
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			176	38
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			176	38
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 085	476
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 085	476
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-909	-438
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			34 757	33 271

Compte de résultat (suite)

	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 987	665
Sur opérations en capital	333	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	6 321	665
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 844	716
Sur opérations en capital	1 274	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 118	716
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 203	-51
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 709	4 985
Total des produits (I+III+V+VII)	533 183	609 105
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	500 931	580 870
BENEFICE OU PERTE	32 251	28 235
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2 CG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 278 286 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 32 251 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/10/2019 par le Président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	583			583
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	5 417	7 556	5 416	7 556
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		666		666
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 999	8 222	5 416	8 804
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 999	8 222	5 416	8 804

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	114	117		230
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	3 315	3 269	4 143	2 442
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		222		222
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 429	3 608	4 143	2 894
ACTIF IMMOBILISE	3 429	3 608	4 143	2 894

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 145 417 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	108 509	108 509	
Autres	35 792	35 792	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 115	1 115	
Total	145 417	145 417	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUE INTERETS A RECEVOIR	27
Total	27

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 197 249 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	171	171		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 452	85 452		
Dettes fiscales et sociales	110 621	110 621		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 005	1 005		
Produits constatés d'avance				
Total	197 249	197 249		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 005			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 005 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	59 984
INTERETS COURUS A PAYER	171
PERSONNEL – AUTRES CHARGES À PAYER	24 600
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	12 300
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	190
Total	97 246

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 115		
Total	1 115		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 CG</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>2 rue de la Seille 57155 MARLY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 1 2 6 1 8 2 6 2 0 0 0 2 4</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le <u>30/06/2019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	230	352
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	2 663	5 557
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI		
TOTAL (II) BJ		8 804	BK	2 893	5 910
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	108 509	108 509
		Autres créances (3) BZ	CA	35 791	35 791
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	126 959	126 959	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 115	1 115	
	TOTAL (III) CJ	CK	272 376	272 376	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		281 180	1A	2 893	278 286
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2 CG		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)			DG	43 285	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	32 251	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	81 037	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	171	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	1 004	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	85 451	
	Dettes fiscales et sociales			DY	110 621	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	197 249		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	278 286		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	197 249		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	171		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	526 682	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	526 682	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	3	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	526 685
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	28 130	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	316 441	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	3 312	
	Salaires et traitements*			FY	93 220	
	Charges sociales (10)			FZ	46 306	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	3 607
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	491 019	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	35 666
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	176	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	176	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 085	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	1 085	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(908)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	34 757

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 CG</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 987	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	333	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 320	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 844	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 273	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 118	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 202	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 709	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	533 182	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	500 931	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	32 251	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D).	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	100			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 273			
Prix de vente immobilisations corporelles cédées		333		
Pour solde compte	1 744	5 987		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 CG</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPO RE L L E S	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	582	KS	582	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	5 416	KZ		LA	7 555
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	665
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	5 999	LO		LP	8 221	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					1Q		1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	5 999	ØH		ØJ	8 221		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPO RE L L E S	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	582	MK	582	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	
		Matériel de transport					IV	5 416	MP	5 416	MQ	7 555
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	665	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY	5 416	NG	5 416	NH	8 804		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					1I		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					1J		2E		2F		
	TOTAL IV					1B		NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK	5 416	ØL	8 804	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 30/06/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 CG

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col. 2] - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2 CG										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG		PH	
Terrains			PI			PJ			PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB		QC	
			113			116			230			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD			QE			QF		QG	
	Matériel de transport		QH			QI			QJ		QK	
			3 315			3 269			4 142		2 441	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN		QO	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS		QT	
				221			221			221		
TOTAL III			QU			QV			QW		QX	
			3 428			3 607			4 142		2 893	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ		ØR	
			3 428			3 607			4 142		2 893	
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N0	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q0	Q1	Q2	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T0	T1	T2	T3	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U0	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X0	X1	X2	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO					
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise SAS 2 CG		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cadre A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN							
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US							
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW							
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA											
	Autres créances clients			UX	108 509		108 509								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (autérieurement constituée) UO)			ZI											
	Personnel et comptes rattachés			UY											
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ											
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM											
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	33 235		33 235								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN											
		Divers		VP											
	Groupe et associés (2)			VC											
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 556		2 556									
Charges constatées d'avance			VS	1 115		1 115									
TOTAUX				VT	145 416	VU	145 416	VV							
RENVOS	(1)	Montant des		VD											
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE											
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF											
RENVOS				- Remboursements obtenus en cours d'exercice											
CADRE B				ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y												
Autres emprunts obligataires (1)			7Z												
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	171		171									
	à plus d'1 an à l'origine		VH												
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A												
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	85 451		85 451									
Personnel et comptes rattachés			8C	29 526		29 526									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	19 856		19 856									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 709		5 709									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	55 245		55 245									
Obligations cautionnées			VX												
Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	283		283									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J												
Groupe et associés (2)			VI	1 004		1 004									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K												
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZL												
Produits constatés d'avance			8L												
TOTAUX				VY	197 249	VZ	197 249								
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	1 005						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK											
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032															

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2 CG</u>						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : <u>30/06/2019</u>	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	32 251	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
		RA				Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	100	
		WJ	100			Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						Y7	5 709	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme						
			- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						TOTAL I	WR	38 060	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
				- imposées au taux de 0 %					
				- imposées au taux de 19 %					
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
				- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé			Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	38 060
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	38 060	XO	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 CG</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 CG</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
						- Autres réserves	ZD	28 235			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	28 235		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	ØF	28 235		Report à nouveau (NB. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG				
			TOTAL II		ZH	28 235					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7					YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	249 840			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8					XQ	1 317			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	12 354			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES					ST	52 928			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZI	316 441			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 200			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS					9Z	1 112			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	3 312			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	99 454			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	55 418			
DIVERS	- Montant brut des salaires *						ØB	68 620			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%	
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 CG

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	CITROEN NEMO HDI 75 BUSINES 30/08/2016	5 416		4 142	1 273
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1	333	(940)	(940)			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			(940)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 CG

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2 CG</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2 CG</u>												Néant <input type="checkbox"/>			
Exercice ouvert le : <u>01/07/2018</u> et clos le : <u>30/06/2019</u>												Durée en nombre de mois <u>12</u>			
DECLARATION DES EFFECTIFS															
Effectifs moyens du personnel												YP	2		
Dont apprentis												YF			
Dont handicapés												YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE															
I Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA	526 682		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante												OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT			
TOTAL 1												OX	526 682		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH	3		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE			
Subventions d'exploitation reçues												OF			
Variation positive des stocks												OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT			
TOTAL 2												OM	3		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Achats												ON	28 130		
Variation négative des stocks												OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR	315 123		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.												OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante												OY			
TOTAL 3												OJ	343 254		
IV Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée												TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	183 431
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).												SA	183 431		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.															
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE												EV	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE												GX	526 682		
Effectifs au sens de la CVAE												EY	2		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)												HX			
Période de référence												GY	0 1 / 0 7 / 2 0 1 8	GZ	3 0 / 0 6 / 2 0 1 9
Date de cessation												HR			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE

30/06/2019

N° SIRET

8 1 2 6 1 8 2 6 2 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2 CG

ADRESSE (voie)

2 rue de la Seille

CODE POSTAL

57155

VILLE

MARLY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

CHIARO

Prénom(s)

DOMENICO

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

2 500

Naissance : Date

23011974

N° Département

57

Commune

METZ

Pays

FRANCE

Adresse : N°

26

Voie

RUE SAINTE ANNE

Code Postal

57140

Commune

NORROY-LE-VEEUR

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

GRUNHERTZ

Prénom(s)

FREDERIC

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

2 500

Naissance : Date

12011980

N° Département

57

Commune

CREUTZWALD

Pays

FRANCE

Adresse : N°

17

Voie

ROUTE DE MONCHEUX

Code Postal

57950

Commune

JUVILLE

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2019

N° SIRET 8 1 2 6 1 8 2 6 2 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2 CG

ADRESSE (voie) 2 rue de la Seille

CODE POSTAL 57155 VILLE MARLY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Table with 8 rows for subsidiaries. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032